



République Française  
Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement de Béthune

**Extrait du registre des délibérations**  
**De la commune de SAILLY SUR LA LYS**  
**Séance du 24 Février 2025**

**Date de la convocation : 18 février 2025**

**Date d'affichage : 18 février 2025**

L'an 2025 le lundi 24 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

**Étaient Présents** : M. THOREZ Jean-Claude - M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine - M. CARDON Olivier - Mme CAZAUX Christine - M. COLLET Olivier - M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique - Mme DIEUDONNE Nadine - M. DUPONT Bruno - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - Mme LUTZ Véronique - M. RAVET Pierre-Luc - Mme RUCKEBUSCH Geneviève.

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme BOUNOUA Rachida - Mme DEBUYSER Chantal - Mme MARTEAU Martine - M. TASSEZ Florent - Mme VAN BECELAERE Edith.

**Absent(s)** : M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. LEROY Bertrand - Mme PALLADINO Dominique - M. PECQUEUR Sylvain - M. PRUVOST Arnaud.

**Secrétaire de séance :**

*A été nommée secrétaire : Mme Marie-Dominique de SWARTE*

**Nombre de membres du Conseil municipal : 26**

**Nombre de membres présents : 16**

**Nombre de membres votants : 21**

**Délibération n° 2025 – 05**

**Objet : Dénomination de la rue d'accès à la ZA du Moulin Madame**

Vu l'article L.141-3 du code de la voirie routière ;

Vu le plan ci-annexé ;

Considérant qu'il revient au conseil municipal selon la jurisprudence de dénommer les voies et lieux publics communaux ;

Considérant que l'aménagement de la zone d'activité du Moulin Madame par la CCFL est achevé et que les lots sont maintenant en voie d'acquisition par les prospects, ce qui nécessite de dénommer et numérotter la voirie publique d'accès ;

Ceci exposé, après avis du bureau, le conseil municipal :

- 1) approuve la dénomination de *rue du Pré du Moulin Madame* la voirie desservant la zone d'activité du Moulin Madame selon le plan ci-annexé ;
- 2) charge le maire et le service urbanisme d'effectuer les démarches administratives relatives aux numérotations ;

**A l'unanimité**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

**Mention exécutoire : oui**

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les, jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,  
Jean-Claude THOREZ

